

# Préavis de grève historique

**A** 13h30, hier, quelque 300 membres du personnel de RTL ont voté pour le dépôt d'un préavis conservatoire d'actions et de grève. Si, d'ici à la mi-novembre, les représentants du personnel qui regrettent un « manque d'information pour rédiger leurs contre-propositions » n'obtiennent pas de réponses satisfaisantes, des actions symboliques seront menées. Avant une grève éventuelle

Ils étaient 200 environ, réunis à la RTL House de l'avenue GeorGIN, hier vers 13h30. Et une petite centaine de plus dans leurs trois bureaux régionaux. À la quasi-unanimité (à deux ou trois votes près), les membres du personnel ont voté en faveur du dépôt d'un préavis conservatoire d'actions et de grève. Plus clairement, il n'est pas encore question de débrayer aujourd'hui, ou dans les jours à venir. Durant la quinzaine de jours à venir, de nouvelles discussions seront entamées - les premières jeudi prochain - entre la direction de RTL et les

représentants du personnel. À l'heure actuelle, ceux-ci, transmettant les informations à l'ensemble du personnel, regrettent que trop de questions restent sans réponses.

Au terme de ces deux ou trois prochaines semaines, soit au début du mois de novembre, les représentants du personnel feront le point. Si les réponses obtenues ne paraissent pas satisfaisantes, des actions symboliques - qui n'impacteraient donc pas le fonctionnement des télévisions et des radios - pourraient être menées, dans un premier temps. Dans un deuxième temps, c'est bel et bien à la grève qu'ils pourraient recourir.

Mais déjà, en lui-même, ce dépôt d'un préavis conservatoire d'actions et de grève est historique. Jamais depuis la naissance de RTL (TVI fête ses 30 ans cette année), le personnel ne s'est autant mobilisé. Pour être officiel, cependant, ce préavis devra être adressé par voie recommandée à la direction dont le plan de transformation, #evolve, a été exposé durant 5 Conseils d'entreprise ex-

traordinaire. Sans convaincre donc. « *Le personnel juge qu'il n'y a pas de projet d'envergure, capable d'affronter les défis futurs. Le plan de la direction se résume à une pure réduction des coûts, un plan de licenciements, une diminution drastique du personnel et des personnes sacrifiées sur l'autel de la rentabilité afin de protéger le dividende des actionnaires. Le plan de la direction créera une charge de travail plus importante et donc une augmentation de productivité du personnel avec les risques qui en découlent* », ont expliqué les représentants du personnel par voie de communiqué.

La question, qui était sur beau-

**Pour les syndicats**  
**« le plan de la**  
**direction se**  
**résume à une pure**  
**réduction des**  
**coûts, un plan de**  
**licenciements ».**  
**Les discussions**

**sont loin d'être terminées**

coup de lèvres avant l'annonce plus détaillée de ce plan, revient donc : « *Pourquoi a-t-il fallu attendre l'arrivée de TF1 pour mettre en œuvre ces plans et donc les réaliser dans un contexte de réduction des coûts ?* »

Tel que le projet #evolve a été pensé et exposé, il prévoit le licenciement - en fonction de la durée des discussions pour la fin de l'année - de 105 personnes. Dans les couloirs, le grand patron Philippe Delusinne aurait déjà laissé entendre que ce chiffre pourrait être revu à la baisse, pour atteindre les 85 ou 90. Le prochain rendez-vous entre une direction, désormais un peu plus sous pression et représentants du personnel, se tiendra jeudi. Mais si la tension est palpable entre les murs de RTL House, il n'est pas question, pour l'heure, de débrayer au quart de tour. ●

CHARLOTTE VANBEVER

**Pas de réaction officielle de la direction mais...**

## Un mail envoyé à tout le personnel

Hier, contactée par nos soins, la direction de RTL Belgium n'a pas souhaité s'exprimer publiquement sur le vote issu de cette Assemblée générale. Mais a bien communiqué à ses employés, via un courrier interne, dont nous avons eu connaissance.

Voici donc ce que contenait le mail envoyé par Philippe Delusinne aux quelque 800 personnes travaillant pour RTL : « *La direction de RTL Belgium a pris connaissance par voie de presse de l'annonce du préavis*

*de grève à titre conservatoire adopté par le personnel en assemblée générale ce jeudi. La direction s'étonne des raisons qui motivent ce choix. Depuis le début de la procédure Renault, la direction a en effet répondu à pas moins de 115 questions, dans le strict respect des dispositions prévues par la loi qui régit la procédure Renault.*

*Que les réponses ne rencontrent pas nécessairement les attentes des représentants du personnel, la direction de RTL*

*Belgium le comprend sans mal dès lors que la discussion porte sur un plan de transformation. Pour autant, elle ne peut accepter que lui soit reproché une absence de réponses aux questions que se pose légitimement le personnel.*

*De fait, la direction s'attache à veiller au respect du dialogue social, consciente que c'est par lui que passe nécessairement la réussite des transformations visant à assurer un avenir pérenne à RTL Belgium. » ●*

CH.V.

**La phase 1 de la procédure Renault loin d'être finie**

# Discuter avant de savoir qui et comment licencier

Concrètement, que va-t-il se passer dans les prochains jours au sein de RTL House? Des discussions à nouveau, dès jeudi prochain, se tiendront entre direction et représentants du personnel. On est toujours en pleine phase un, celle d'information et de consultation, du plan Renault. La phase deux, une fois cette phase de dialogue terminée, pourra alors débiter. On entre alors en plein

cœur du licenciement collectif. Les discussions porteront sur comment (volontairement, à la retraite...) et qui remercier.

Mais cette phase, au vu de toutes les interrogations qui subsistent aujourd'hui, ne sont pas près de débiter. Dans les prochains jours, les représentants du personnel établiront leurs contre-propositions. Celles-ci porteront sur

*« l'adaptation des plans proposés, les formations, le reclassement des personnes dans d'autres départements, les départs volontaires, les autres types d'économies hors personnel, la création de nouveaux produits... »* Avec, en ligne de mire, ces trois points prioritaires : *« Réduire le nombre de licenciements ; obtenir les meilleures conditions de travail pour ceux qui restent et*

*maximiser les conditions de départ ».*

Pour rappel, lors des différents Conseils d'entreprise extraordinaires, les 105 licenciements prévus ont été annoncés comme tels : 15 personnes au service marketing, 30 dans les rédactions (JT et radios), 36 parmi les différents magazines de RTL et 24 pour la structure administrative. ●

CH.V.

**Actions, grève : quel impact à l'antenne**

# Concrètement, ce que pourrait faire le personnel

Triste ironie du calendrier : le jour où les représentants du personnel déposaient ce préavis conservatoire d'actions et de grève, RTL consacrait son antenne à l'emploi... Par ce dépôt, les représentants du personnel avertissent donc la direction de la possibilité pour le personnel *« de mener des actions, ciblées ou autres »*, nous explique Yves Flamand, permanent syndical.

Mais ces actions, sous quelles formes pourraient-elles se manifester, courant novembre? Sur un plan symbolique, *« on pourrait imaginer que tous les collègues s'habillent de noir et se rendent au cimetière voisin de RTL, à Evere. Ou alors afficher*

*un bandeau noir à l'antenne sur le logo RTL »*. Mais encore... *« Nous allons proposer aux membres du personnel d'envoyer leur différentes suggestions aux délégués »*.

Et si le personnel allait jusqu'à débrayer, quelles conséquences pour les téléspectateurs et les auditeurs? Difficile pour l'heure de répondre clairement à la question. D'abord parce que la situation est historique. RTL n'a connu aucun précédent. Ensuite, car on ignore le nombre d'employés qui prendront part à la grève.

Mais si rien que les 300 personnes ayant voté hier lors de l'Assemblée générale décidaient de se croiser les bras, cela ralentirait bien des services.

Et pourrait donc totalement modifier le déroulement normal des programmes.

Prenons comme exemple ce qui a déjà pu se produire sur les chaînes publiques françaises. Un JT en période de grève ne peut guère être diffusé dans les meilleures conditions. D'un point de vue visuel, les caméras, les images défilant derrière le présentateur, sont en service minimum. De même que le nombre d'informations délivrées : en fonction du nombre de journalistes et de caméraman sur le terrain, le JT serait raccourci, peut-être fortement. Idem pour les émissions d'infos radiophoniques. On pourrait même imaginer

qu'une radio comme Bel RTL, si la majorité de ses travailleurs décidait de débrayer, passe de la musique en continu tout au long de la journée, interrompue au mieux par quelques flashes d'info.

Autre répercussion éventuelle et visible à l'écran : les speakerines pourraient ne pas assurer (volontairement ou malgré elles) la transition entre les programmes, idem pour la météo... Bref, dans le cas le plus extrême, les chaînes de RTL seraient contraintes de programmer une succession de rediffusions. Mais n'allons pas jusqu'à imaginer une mire en continu. ●

CH.V.